

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2022

Délibération n°2022-15 : déclassement d'ouvrages

Le conseil d'administration, dans sa séance du 21 juin 2022,

AUTORISE

le déclassement des ouvrages issues des collections de la bibliothèque de l'École nationale des chartes décrits dans le tableau figurant en annexe 1 à la présente délibération ;

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le vice-président du conseil d'administration
de l'École nationale des chartes



Bruno RICARD

Annexes : tableau récapitulatif des ouvrages de la bibliothèque de l'École nationale des chartes proposés au déclassement ;

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00